

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1951

Monsieur le Ministre,

La Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie a tenu, en 1951, deux séances plénières, quatre séances de section et deux séances du bureau. Toutes ces réunions ont eu lieu dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Le 29 octobre, la Commission a commémoré le 25^e Anniversaire de sa fondation par une séance académique au Palais des Académies, séance à laquelle vous avez bien voulu vous faire représenter par le Secrétaire Général de l'Instruction publique. Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un rapport sur cette séance ainsi que le texte des allocutions.

Les communications suivantes ont été faites :

Aux séances plénières :

A. VAN LOEY : *De sifflante à chuintante ou prépalatale* (1).

L. REMACLE : *Le français aune, nom d'arbre, est-il d'origine germanique?*

L'explication du fr. *aune*, nom d'arbre, par le fq. **alira*, formulée d'abord par J. JUD et admise encore par BLOCH-VON WARTBURG, est moins vraisemblable que l'explication traditionnelle par le lat.

(1) Paru dans le *Bulletin XXV* (1951).

alvus. Elle fait appel à plusieurs hypothèses, et le critère géographique sur lequel elle se fonde est au moins discutable : *aune* n'occupe en Gaule romane que la partie septentrionale, mais les régions extrêmes du nord-est conservent un mot comme *clunis* que les langues romanes en général ignorent.

A la Section flamande :

A. CARNOY : a. *Anthroponymes de guerre* (1).

b. *Métronymes en Belgique* (2).

J. DUPONT : *L'exclamation limbourgeoise jümmich göds*.

Le Rhein. Wtb. énumère une longue série d'exclamations contenant le mot *Jesus* ou une abréviation ou déformation de ce mot.

L'auteur les passe en revue et s'arrête à *jümmich*, qui s'emploie également dans le Limbourg, sous une forme allongée d'un génitif *göds* : *jümmich göds*.

L'auteur croit voir dans cette exclamation un ancien *jihu mih godas* : je confesse dieu, j'invoque dieu, je jure par dieu ; l'expression ayant à ses débuts exprimé le regret, l'excuse après faute ou erreur commise, nuance qu'elle possède encore aujourd'hui.

M. DUPONT examine alors en détail :

1° l'initiale *j* de *jehan*, *gehan*, mnl. *gien*, *jejichten*, *verjichten* ;

2° la voyelle *ü* issue de *ü* < *iu* < *jihu*, abrégée devant l'*m* de *mich* ;

3° l'emploi du pronom réfléchi, fréquent avec *begien*, *vergien* quoique non attesté avec *gien*, dont les exemples au moyen âge sont très rares ;

4° le génitif d'objet *godes* — qui est courant avec *jehen* et tous les dérivés.

En conclusion, l'auteur insiste sur l'impossibilité d'expliquer *jümmich göds* en partant de *Jesus* et montre encore que cette expression est bien la continuation tout à fait régulière d'un ancien *jihu mih godas*.

J. LEENEN : *L'accentuation limbourgeoise : historique et synthèse* (3).

(1) Paraît dans ce *Bulletin*.

(2) Paru dans l'*Album Lindemans*.

(3) A paraître dans l'*Album Frings*.

A la Section wallonne :

J. VANNÉRUS : *Le nom de Chèvremont* (1).

A. VINCENT : a. „Tonart”, lieu près de Huy au 14^e siècle, ou nom d'homme?

A. LÅNGFORS a publié, dans les *Neuphilologische Mitteilungen* (Helsingfors, XXIX, 1928) un poème du début du XIV^e siècle, *Li Romans du Vergier et de l'Arbre d'Amors*. On y cite deux grandes dames, la vicomtesse de Couart (v. 608) et la preus dame d'Audenarde (v. 611).

Dans ses commentaires, l'auteur écrit successivement *Couart*, *Conart*, *Touart*, *Tonart* sans justifier ces variantes. La mention de la dame d'Audenarde l'amène à chercher en Belgique ; et il trouve dans *Guillaume de Dôle* ces deux vers (5408-9) :

Uns chanterre de vers Tonart
Qui estoit au seigneur de Hui.

Le *Glossaire* de ce poème explique : „nom de lieu ; peut-être faut-il lire Touart (Thouars, Deux-Sèvres)”. LÅNGFORS, comprenant les deux vers comme l'éditeur, mais non convaincu au sujet de l'identification du lieu, a demandé à A. BAYOT d'explorer la toponymie belge ; celui-ci n'a trouvé *Tonart* dans aucun répertoire belge ; il se demande s'il ne faut pas en revenir à *Thouars*.

Mais le premier but de LÅNGFORS était d'expliquer le *Couart* du *Romans du Vergier*. LÅNGFORS et BAYOT, s'ils avaient pu disposer des formes anciennes de *Thouars*, auraient écarté ce nom d'emblée : 762 castellum Thoarcis, 1051 Toarcium, v. 1130 Toart, 1158 Thoars. Peut-être faudrait-il songer à une forme abrégée de *Rochechouart*, ch.-l. d'arr. de la HV, chef-lieu d'une *vicomté* depuis l'an 1000 environ. Nous trouvons : 1027 de Roca-Coart, 1251 de Rupecavardi, 1254 Aymeris viscou (*viscons, s. d.) de Rochechouarde. N'aurait-on pas vu dans ce nom une apposition : „*La Roche* (dont le nom est) *Couart*”?

Quoi qu'il en soit, reprenons le *Guillaume de Dôle*. On n'indique pas l'origine de quelqu'un par *vers* + un nom de lieu (toute autre est p. ex. la tournure employée dans le texte suivant : 1350 entre Herbechees et Ernau... de costeit vers Herbechees). Il faut couper :

Uns chanterre de vers // Tonart, c'est-à-dire „(appelé) Tonart”.
On objectera que ce chanteur ne pouvait chanter que des „vers”

(1) Paru dans le *Bulletin* XXV (1951).

(chansons, couplets, tirades). Mais nous connaissons tant d'exemples de chevilles moins bien venues que celle-ci !

BAYOT a trouvé dans Rietstap les noms de familles *Tonnars* (Lorraine) et *Thonar* (pays de Liège). En réalité, les prénoms dérivés en *-ard, -art, -ar* d'*Antonius, Anthonne*, ont été courants au pays de Liège : 1345 Antonius Colon dictus li grans Tonars ; 1348 Anthonne dit Tonar Anteneal de Berses. On retrouve aujourd'hui ces formes comme noms de familles à Liège et aux environs (à l'ouest de Huy, seulement à Courvin, et naturellement à Bruxelles, venant de Liège) : *Thonar* (Lg, Blégny), *Thonard* (Lg, Herve, Huy, Bx), *Thonnard* (Lg, Louveigné, Micheroux, Trooz, Herve, Verviers, Huy, Barvaux-Durbuy, Couvin, Bx), *Thonnart* (Lg, Verviers, Bx), *Tonnard* (Bx), et un calque flamand, *Tonnaer* (Maëseyck, Kessenich, Bx).

Il n'y a donc pas lieu de proposer une correction quelconque à notre texte ; *Tonart* désigne un homme, et non un lieu ; nous pouvons dire avec une quasi-certitude qu'il est du pays de Liège ; ce qui explique qu'on le dise au service du seigneur de Huy.

b. *L'adjectif autre dans les noms de lieux (Belgique et France).*

Un certain nombre de noms de lieux français commencent par *Autre-*. Sont mentionnés dès 896 *Autreville* MM (in loco qui Altera villa nuncupatur), dès 948, *Autreville* Vg (Altera villa). Le sens ordinaire se nuance d'une idée topographique dans *L'Autre-Care*, nom opposé à *La Care*, tous deux à Raon-aux-Bois Vg, et dans *Autrefaing*, hameau à Xamonrupt Vg, 1862 Aux Autres Faings (*faing* est abondant dans la région). Parfois, *Autre-* est le résultat d'une déformation : *Autrepierre* MM, XIV^e s. Alta Petra ; *Autreville* Aisne, 867 *Autreivilla*.

Le nom le plus intéressant pour nous est *Autre-Eglise* B, 1139 Altera Ecclesia. Signifie-t-il „nouvelle église”, ou „église opposée à une autre paroisse voisine”, comme on l'a proposé ? La vie liégeoise de saint Materne (milieu du XIII^e s.) dit que c'est la seconde église consacrée par ce saint à la Vierge dans le diocèse de Tongres (le latin *alter* signifiant couramment „second”). On a aussi supposé qu'on avait établi à *Autre-Eglise* l'église paroissiale d'un vaste domaine (fondée peut-être à Hédenge, aujourd'hui dépendance d'*Autre-Eglise*). Dans ce cas, le nom signifierait en somme „second emplacement de l'église”.

On sait que la plupart des églises rurales, dans nos régions, sont

des fondations du propriétaire du domaine local ; au temporel, elles dépendaient de ce fondateur.

Mais dans un même domaine, on a souvent fondé deux églises, notamment pour des raisons d'attribution de dîmes. Un coup d'œil sur la carte nous montre Autre-Eglise et Folx distantes de 1 km. 5, au centre d'une ellipse de villages, éloignés de 3,5 à 5 km.

Les deux églises ont évidemment été fondées dans un même domaine ; *Autre-Eglise* est la seconde en importance. L'adjectif, comme dans *L'Autre-Care*, a une portée topographique, et non chronologique.

M. YANS : *Deux toponymes industriels* : à l'engien, à la machine.

La technique industrielle appliquée à l'épuisement des eaux des charbonnages (exhaure) et à la force hydraulique en général, a donné naissance à deux toponymes.

D'après les archives de la famille de Nassau, conservées à La Haye, les documents de la Chambre des Comptes de Bruxelles, les registres de la Cathédrale de Liège et les plans du Cadastre, on peut établir la règle générale suivante, qui ne souffre guère d'exceptions :

L'engin (*al Inghin, Ingien*) désigne dans la région liégeoise et au pays de Herve, une machine, qui, actionnée par la force hydraulique, assure le fonctionnement d'une pompe ou d'un moulin.

La machine (*al machen*) s'applique à la pompe à feu, d'origine plus récente ; parfois, à l'eau qui s'en écoule en un ruisseau artificiel (Montegnée).

Malgré l'abondance des charbonnages, le toponyme fut d'un emploi très rare.

Ans a connu, d'après le cadastre, un „devant les Machines”.

La toponymie de Wandre permet la comparaison entre les deux termes qui, dans cette localité, s'appliquèrent à deux installations dont on peut retracer l'histoire, d'après les archives néerlandaises.

A l'Inghin, est situé au bord de la Meuse, à proximité du courant, objet d'octrois industriels aux XVI^e et XVII^e siècles, tandis que *Al Machine* rappelle une pompe à feu établie dans la partie élevée du village, après 1740.

M. ARNOULD : *La plus ancienne carte du Hainaut et son onomastique*.

En 1548 le cartographe montois Jacques de Surhon († 1555)

leva pour Charles-Quint la première carte détaillée du comté. Les originaux, au nombre de trois, ne sont pas conservés. L'un d'eux, ou une copie, servit au graveur François Hogenberg, de Cologne, auteur de la première carte gravée du Hainaut (1572). Ortelius essaya d'insérer cette carte dans son fameux *Theatrum*, mais le gouvernement refusa et il se fit remettre la planche. Ce n'est qu'en 1579 qu'une carte du Hainaut, gravée d'après celle de 1572, fut publiée dans le recueil d'Ortelius.

L'onomastique de cette carte est abondante : près de 90 % des villages y figurent. Si l'on fait abstraction des noms déformés, déplacés ou raccourcis par le graveur, on se trouve devant la nomenclature utilisée par Surhon, laquelle est généralement conforme aux graphies que fournissent les documents d'archives de l'époque. On note toutefois que l'influence de la langue parlée est plus forte que dans les archives.

L. REMACLE : *Questions étymologiques.*

M. REMACLE commente les noms de fontaines. Il énumère des noms du type déterminant + déterminé, le déterminant étant un nom commun (il y a peu d'anthroponymes) ; puis des noms renfermant un adjectif préposé. Certaines de ces dénominations sont particulièrement intéressantes par les éléments qu'elles renferment. D'autre part, dans les noms de Stoumont, à *robièt* et à *sûse* (de *sursa*, part. passé de *surgere*), on constate la chute de „fontaine”. *Spa*, dont l'étymologie est en discussion, pourrait être *sparsa* (de *spargere*) ; un nom de Beyne-Heusay serait de même origine.

A la séance du 28 janvier la Commission a commémoré le centenaire de la naissance d'un de ses membres les plus éminents, ISIDORE TEIRLINCK, né en 1851 et décédé en 1934.

Le tome XXV (1951) du *Bulletin*, dont un exemplaire est joint au présent rapport, contient, outre le rapport annuel, la liste des membres et la liste des ouvrages reçus en échange par la Commission dans le courant de l'année, la Commémoration ISIDORE TEIRLINCK par M. J. LEENEN, un rapport succinct de la célébration du 25^e anniversaire par le Secrétaire Général, les discours d'ouverture et de clôture du Président, les adresses de la Koninklijke Vlaamse Academie, de la Commission des anciennes lois et ordon-

nances de Belgique, de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone kunsten van België, de la Commission nationale du Folklore, les allocutions de M. le Prof. A. DAUZAT et de M. P. J. MEERTENS, le rapport du Secrétaire Général de la Commission, le discours de M. J. HERBILLON, président de la Section wallonne, sur „La dialectologie wallonne de 1926 à 1951”, et celui de M. L. GROOTAERS, président de la Section flamande, sur „Vingt-cinq années de toponymie et dialectologie néerlandaises”, des études toponymiques et dialectologiques de MM. J. HERBILLON, J. VANNÉRUS, A. VINCENT, E. RENARD, L. WARNANT, M. PIRON, A. VAN LOEY, J. DUPONT, J. L. PAUWELS, J. LINDEMANS, A. CARNOY, ainsi que les chroniques bibliographiques de MM. E. LEGROS, L. GROOTAERS, H. J. VAN DE WIJER-H. DRAYE-K. ROELANDTS, K. ROELANDTS.

Comme les années précédentes, un certain nombre d'exemplaires du *Bulletin* ont été envoyés pour compte rendu ou à titre d'échange ; soixante-quinze furent mis à la disposition des étudiants en philologie des quatre universités qui s'intéressent à la toponymie et à la dialectologie.

Le service des échanges s'est étendu à la Bibliothèque de l'Université de Californie, à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, au Conseil supérieur des Investigations scientifiques de Madrid, à la Deutsche Akademie für Wissenschaften de Berlin, à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or et au Service des Fouilles à Bruxelles.

Les ouvrages et périodiques reçus en échange ont été répartis entre les instituts de toponymie et de dialectologie des quatre universités selon la liste annexée au présent rapport.

Dans la Collection des „Mémoires”, nous avons publié

le XI^e tome, à savoir le sixième de la Section wallonne, *La Toponymie de la Commune de Sprimont* par feu HENRI SIMON et par EDGARD RENARD, dont un exemplaire est joint à notre rapport.

La Commission a reçu par l'intermédiaire de MM. les Gouverneurs des demandes d'avis sur des noms de rues des communes suivantes : Anderlecht, Andrimont, Anvers, Chênée, Courtrai, Cuesmes, Dilbeek, Ensival, Estaimbourg, Etterbeek, Evere, Forest, Frameries, Gellik, Haccourt; Handzame, Hemiksem, Houthulst, Jette, Jumet, Kalmt-hout, Koekelberg, Leuze, Liège, Lierre, Mainvault, Merkssem, Ophain, Bois-Seigneur-Isaac, Oupeye, Paal, Piètrebais, Remicourt, Saint - Germain, Saint - Servais, Schepdaal, Seraing-sur-Meuse, Soumagne, Turnhout, Verviers, Warremme, Wiheries, Woluwe-Saint-Lambert.

Après un examen approfondi de ces cas, la Commission a émis son avis que le Secrétaire a communiqué à MM. les Gouverneurs.

La Commission s'est fait représenter au Vlaamse Filologencongres à Bruxelles par MM. J. HERBILLON et J. LINDEMANS.

M. J. WARLAND avait accepté en 1950 la charge de Secrétaire Général dès que prendrait fin son mandat de Secrétaire de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ; mais élu Doyen de la Faculté pour l'année académique 1951-52, il se voit obligé de différer son entrée en fonctions. M. W. PÉE, qui a dû décliner ce décanat pour des raisons de santé, accepte d'assumer la charge de Secrétaire jusqu'en mai 1953.

Veillez bien, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruxelles, 18 février 1953.

Le Secrétaire,
WILLEM PÉE.

Le Président,
E. BLANQUAERT.